Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_065-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 23 juin 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
Renouvellement poteau incendie impasse de la Mettrie

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absente excusée : LEMONNIER Anne-Sophie, adjointe (pouvoir à LECUYER Arnaud)

Secrétaire de séance :

M. DUMOULIN Bruno

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le poteau incendie situé dans le bourg impasse de la Mettrie est hors service, il coule en permanence, il convient donc de le remplacer dès que possible en cas de besoin par les services d'incendie et de secours.

Il propose le devis de la SAUR pour un montant de 3 364 € HT soit 4 036.80 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le devis proposé et autorise le Maire à le signer

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Bruno DUMOULIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_065-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 07/07/2026
Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 30 juin 2026

Le Maire

